

# Renforcer la compétitivité de la culture de la betterave

Une filière d'excellence pour la souveraineté, fragilisée par les distorsions de concurrence

Fortement intégrée à son outil industriel et tête de rotation pour nombre d'agriculteurs, la culture de la betterave joue un rôle clé dans la souveraineté alimentaire, énergétique et industrielle française. Pourtant, cette filière d'excellence est fragilisée en raison d'une perte de compétitivité, de distorsions de concurrence croissantes et d'une exposition accrue aux aléas climatiques et réglementaires.

Dans ce contexte et à l'instar des difficultés communes à l'ensemble des grandes cultures, il est d'abord primordial de renforcer le soutien européen à la production agricole, par une augmentation du budget de la PAC et un maintien du système actuel en deux piliers distincts, assurant un socle commun européen limitant les distorsions de concurrence.



## Libérer l'accès à des moyens de production compétitifs dans un cadre réglementaire stabilisé

La première force de la culture de la betterave réside dans son exceptionnelle productivité, tant pour les usages alimentaires que pour l'éthanol, ainsi que dans le lien étroit entre production agricole et transformation industrielle, garantissant des débouchés structurés et une forte valeur ajoutée territoriale. Cette robustesse intrinsèque, y compris face à certains aléas, est toutefois aujourd'hui entravée par des distorsions de concurrence économiques et techniques, devenues insupportables pour les producteurs.

La multiplication des interdictions réglementaires sans solutions alternatives, les refus d'autorisations de mise sur le marché de produits de protection des cultures ou les différences d'accès aux moyens de protection entre États membres (tels que les insecticides à base d'acétamipride et de flupyradifurone) pénalisent la compétitivité de la production betteravière française. Pire encore, ces décisions aboutissent à des impasses techniques, favorisent l'apparition de résistances et dégradent la durabilité de la gestion des bioagresseurs, comme le puceron vecteur de la jaunisse de la betterave.

Elles contribuent également à une perte d'attractivité du marché français pour la recherche et l'innovation, accentuant un décrochage technologique déjà constaté au niveau européen.

La filière soutient donc la proposition de loi transpartisane des Sénateurs Duplomb, Ménonville, Louault, Buis et Cabanel, qui constitue une nouvelle étape dans la réduction des distorsions de concurrence avec nos voisins européens.

Dans ce contexte, la prise en compte explicite de l'intérêt général majeur de l'agriculture dans l'ensemble des politiques publiques devient indispensable. Elle doit permettre de sécuriser l'accès aux intrants essentiels, y compris aux amendements minéraux et organiques, dans un contexte de hausse des coûts, de concurrence croissante et de mise en œuvre du MACF.

Par ailleurs, l'accès à l'eau s'impose comme un facteur critique de compétitivité face au changement climatique. La betterave, culture de printemps globalement robuste, est de plus en plus exposée à des stress abiotiques (sécheresses, excès hydriques) et à une réduction des jours de récolte, mettant en tension la continuité de l'approvisionnement industriel. Faciliter le stockage, le partage et le prélèvement de l'eau constitue donc un levier stratégique de sécurisation de la production.



## Renforcer une recherche opérationnelle et accélérer l'adoption des solutions de terrain

La complexité technique croissante de la culture de la betterave, souvent perçue comme une faiblesse, peut devenir un levier de compétitivité à condition d'être accompagnée par une recherche appliquée, transversale et opérationnelle.

L'Institut technique de la betterave (ITB) et les services agronomiques de sucrerie occupent une position centrale dans ce processus, en structurant une recherche appliquée qui associe développement, transfert de connaissances et mise en œuvre d'innovations auprès des planteurs.

Le levier génétique reste porteur d'opportunités majeures, notamment à travers les nouvelles techniques de sélection (NGT), indispensables pour répondre aux enjeux sanitaires et climatiques.

Le renforcement des dispositifs de recherche collective, via les instituts techniques et des programmes intégrés comme PARSADA ou SYPPRE, doit permettre de réinvestir une approche agronomique systémique, articulant protection des cultures, fertilité des sols, organisation du travail et performance économique. Chaque évolution de pratique doit être évaluée à travers sa faisabilité technique, son coût et son impact sur le résultat de la culture, en plus de ses bénéfices environnementaux.

Dans un contexte de hausse des charges de machinisme et de moindre attractivité du marché français pour les équipements de récolte, l'amélioration des leviers de transfert de la connaissance et de l'innovation devient essentielle. La démonstration en conditions réelles, l'accompagnement des exploitations et la montée en compétence des agriculteurs, notamment des nouvelles générations sensibles aux enjeux de santé des sols, sont déterminants pour accélérer l'adoption des pratiques innovantes.

## Positionner la betterave comme pilier des transitions climatiques et de la souveraineté

Parmi les opportunités majeures de la filière figure la nécessité de défossilisation des usages, qui rend incontournable le recours accru à la biomasse agricole. La betterave bénéficie d'une diversité de débouchés unique (alimentaires, énergétiques et industriels (bioéthanol, bioéconomie, bioplastiques)) qui renforce sa contribution à la souveraineté alimentaire et énergétique.

Pour que cette contribution soit pleinement reconnue et valorisée par tous ceux qui en bénéficient, la filière doit se doter d'indicateurs robustes, scientifiquement validés et pragmatiques, permettant de mesurer l'atténuation du changement climatique et la décarbonation à l'échelle des systèmes. La mise en place de mécanismes de financement adaptés, intégrant l'ensemble des bénéficiaires de ces services – de l'amont agricole au consommateur final – est indispensable. Les paiements pour services environnementaux constituent à cet égard un outil clé pour compenser les efforts consentis par les producteurs.